

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juin 2025

Convocation du 02/06/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le dix du mois de juin à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juin, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté.

Excusés : Mme MORICEAU Marie-Annick et M. TESSIER Dominique.

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia.
M. TESSIER Dominique représenté par Mme LEVEQUE Béatrice.

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie.

DCM2025-06-076 **Accueil périscolaire – tarifs 2025/2026 :**
Acte 9.1 : Autres domaines de compétences – autres domaines de compétence des communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide, par 18 voix pour et une contre, d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2025/2026, à savoir :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF LE MATIN	TARIF LE SOIR
< 600	1,70€ / heure	1,90€ / heure
< 800	1,75€ / heure	1,95€ / heure
< 1100	1,80€ / heure	2,05€ / heure
> 1100	1,90€ / heure	2,15€ / heure

Le service sera facturé à la demi-heure.

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le



ID : 049-214900417-20250610-DCM2025_06_076-DE

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Amélie JAMET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amélie JAMET', written over a horizontal line.

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

